

Décision

Générale

colonial

Décision n° 215-117-1906 élevant la solde mensuelle d'agents indagués du Service des Douanes.

n° 215-117-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 juillet 1906

Numéro JO
n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro
1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

la solde des Agents indigènes des douanes ci-après désignés est portée comme suit pour compter du 1er juillet: Farah Hadji. de 40 à 45 francs. Hassen Hersi, de 30 à 35 fr.